Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 31 (1951)

Heft: 3

Rubrik: L'activité de nos sections régionales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ACTIVITÉ DE NOS SECTIONS RÉGIONALES

Dans le rapport que nous avons publié ici même, l'année dernière, sur l'activité de nos sections régionales en 1949, nous avions souligné l'importance de plus en plus grande prise par la province dans le cadre des relations économiques extérieures de la France. Cette évolution s'est poursuivie en 1950 avec la libération progressive des échanges intra-européens.

Dans les principales régions de France se tiennent en effet chaque année des manifestations économiques toujours plus importantes. La Foire de Lyon, la Foire de Marseille, le développement du port de la grande cité phocéenne, la Foire de Bordeaux, les efforts déployés par le Conseil interprofessionnel des vins de cette région, la prochaine Exposition textile internationale de Lille, la Foire gastronomique de Dijon, et d'autres exemples encore, sont autant de preuves de la magnifique vita-

lité des provinces françaises.

Les sections de la Chambre de commerce suisse en France de Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille et Besançon participent activement à cette intense activité économique et jouent ainsi un rôle efficace dans le développement des relations de la Suisse avec leur circonscription. Il faudrait davantage de place que nous n'en avons malheureusement ici, pour souligner dans le détail les efforts de nos différentes sections au cours de l'année écoulée. L'intérêt que portent leurs membres à notre Compagnie, le dévouement de leurs Comités, et en particulier de leurs présidents et de leurs secrétaires, mériteraient pourtant qu'on s'y attarde plus longuement.

SECTION DE LYON

Fondée en 1920, notre section de Lyon a fêté l'année dernière son trentième anniversaire. C'est la plus importante de nos cellules régionales dont l'effectif s'inscrivait à fin décembre 1950 à 651 membres. Comme l'a souligné le comité de cette section dans son rapport d'activité pour 1950, elle s'est efforcée, plus que par une simple action en surface, d'utiliser au maximum ses ressources pour aider, conseiller et renseigner toutes les personnes qui ont eu recours à son secrétariat, réussissant ainsi à gagner la sympathie de toute la région par des preuves concrètes de l'efficacité de ses services.

Les tâches auxquelles a dû faire face notre section de Lyon ont été aussi nombreuses que variées. Le champ d'activité qu'embrasse un secrétariat régional est d'ailleurs si étendu, dans le cadre des échanges franco-suisses, qu'il est parfois difficile d'en déterminer exactement les limites. Les principaux domaines dans lesquels cette activité s'est exercée son les suivants : mise en relation de commercants et de représentants français et suisses, transmissions de demandes de licences à Paris, examen de dossiers de

recouvrements de créances litigieuses, participation à la représentation officielle suisse à la Foire de Lyon 1950, diffusion des mesures relatives au nouvel accord commercial franco-suisse du 20 juillet 1950, collaboration active à la rédaction et à la prospection publicitaire de la Revue économique franco-suisse et nous en passons.

Le comité de la section, composé de 14 membres, a participé activement à l'administration de la section et n'a cessé de fournir au secrétariat un appui efficace dans l'accomplissement de sa tâche. Pendant le premier trimestre de l'année, c'est encore M. d'Andiran qui a assumé les fonctions de secrétaire de la section. Il a été remplacé à partir du 15 avril par M. Jean-Jacques Naville.

Soulignons pour terminer que notre section de Lyon présidée avec le dévouement que l'on sait par M. Edouard Barbezat, n'a cessé d'entretenir avec les instances officielles françaises et suisses et les principaux organismes de la région les contacts les plus fructueux et les plus appréciés.

SECTION DE MARSEILLE

Plus jeune d'une année que notre section de Lyon, celle de Marseille a fêté lors de sa dernière Assemblée générale annuelle son trentième anniversaire. Avec un effectif de 556 membres au 31 décembre 1950, notre section méridionale a connu elle aussi, l'année dernière, une intense activité.

Son rôle dans le développement des relations économiques franco-suisses consiste surtout à participer activement aux efforts déployés par toute la région et en particulier par le port, pour intensifier le trafic des marchandises à destination de notre pays. Signalons à ce propos que le trafic général du port de Marseille a marqué en 1950 une nouvelle progression: 11 millions 314.500 tonnes contre 10.318.000 en 1949. Le nombre des passagers entrés et sortis s'élève à 923.489 contre 975.741 l'anné précédente. Toutefois, le trafic suisse ne s'est pas développée d'une manière aussi réjouissante. Les statistiques prouvent même un certain recul et c'est la raison pour laquelle notre section de Marseille a suivi avec une attention particulière les travaux du Comité franco-suisse pour le port de Marseille, qui s'est réuni deux fois cette année, à Villars et à Marseille. Nous voulons espérer qu'il sera possible de modifier prochainement cet état de choses grâce aux efforts conjugués de la Chambre de commerce de Marseille, de la S. N. C. F. et de notre section, et que le trafic suisse par Marseille atteindra et dépassera, dans un avenir rapproché, les chiffres de 1948.

C'est le lieu de souligner ici les excellentes relations entretenues par notre section de Marseille, sous la présidence avertie de M. Sigg, avec la Chambre de commerce de cette ville, et de citer à ce propos la journée franco-suisse de la Foire de Marseille, à l'occasion de laquelle notre section a organisé une réception simple et cordiale.

Les travaux quotidiens du secrétariat ont été sensiblement les mêmes que ceux décrits ci-dessus pour notre section de Lyon. Relevons cependant que M. Berger, notre dévoué secrétaire, s'est efforcé de resserrer le plus possible les liens entre les membres de sa circonscription en effectuant plusieurs voyages.

SECTION DE LILLE

Fondée en 1918, la section de Lille de la Chambre de commerce suisse en France a vu, au début de l'année dernière, son activité s'étendre à la région des Ardennes en plus des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne.

Le secrétariat de cette section, dirigé par M. Dietschy, a dû faire face, lui aussi, à des tâches importantes. Si le nombre des adhérents de cette section avait légèrement baissé en 1949, il a été possible, grâce à la persévérance des efforts entrepris, de maintenir à la fin de 1950 un effectif sensiblement égal à celui de décembre 1949.

Davantage peut-être que les autres régions de la France, les départements du Nord, si fortement industrialisés, ont ressenti l'année dernière les effets des événements politiques et militaires sur l'économie mondiale. La hausse et la raréfaction des principales matières premières a provoqué un début de chômage d'autant plus sensible que le pouvoir d'achat de la population était déjà faible. Les dirigeants de la section de Lille ont trouvé dans cette évolution de la conjoncture une raison de plus pour s'organiser et lutter, davantage encore que par le passé, en faveur d'une plus grande libération des échanges et d'une meilleure répartition des richesses brutes ou ouvrées entre les différents pays européens.

Parmi les principales manifestations auxquelles notre section de Lille a participé, il convient de signaler celles qui ont marqué le centenaire de la Chambre de commerce de Saint-Quentin, qui ont permis à son dévoué président, M. Monnet, de nouer d'excellentes relations avec de nombreuses personnalités de cette région.

D'autre part, depuis quelques mois déjà, le secrétariat de cette section se préoccupe activement de la prochaine Exposition textile internationale qui se tiendra à Lille du 28 avril au 20 mai prochain. Il n'est certes pas exagéré de prétendre que notre compagnie a déjà joué un rôle efficace pour assurer à cette exposition une participation suisse aussi forte que possible. Cette grandiose manifestation sera certainement l'occasion pour notre secrétariat de renseigner et de mettre en contact les visiteurs suisses et nos amis français et, d'une manière générale, de faire valoir ses services.

SECTION DE L'EST

Les membres de notre section de l'Est entretiennent avec la Suisse des relations aussi étroites que diverses et de toutes nos sections régionales, celle de Besançon, de par sa situation géographique, est certainement celle qui est appelée à jouer le rôle le plus en vue dans les échanges commerciaux franco-suisses.

Sous la présidence avertie de M. François et avec la dynamique collaboration de son secrétaire M. Allenbach, l'activité de notre section de l'Est en 1950 n'a cédé en rien à celle des années précédentes et prouve toujours la magnifique vitalité de cette région.

Une partie importante de l'activité du secrétariat a été consacrée à répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui lui sont parvenues sur les sujets les plus divers. Chaque fois, il s'est efforcé de répondre au mieux avec l'appui des Consulats de Suisse et en effectuant même des enquêtes au sein des organismes professionnels intéressés. Il convient de signaler également les nombreuses interventions entreprises auprès des différentes administrations françaises, telles que la direction des douanes, la Banque de France, les Chambres de commerce, la Chambre d'horlogerie.

Le secrétariat de la section s'est efforcé d'autre part de participer activement aux manifestations littéraires et touristiques qui ont été organisées dans la région et ses relations avec la presse continuent à être excellentes.

Le comité de la section a suivi aussi avec dévouement l'évolution et l'activité du secrétariat. Signalons la réunion spéciale qu'il a tenue à Delle en mai dernier, à l'issue de laquelle il fut reçu par la direction de la Foire de Bâle. De précieux contacts ont été pris à cette occasion avec les milieux officiels et industriels de la région de Belfort.

Dans tous les domaines, et en particulier dans celui des relations horlogères, notre section de l'Est poursuit avec succès sa tâche d'agent de liaison et de coordination entre l'économie française et l'économie suisse.

SECTION DE BORDEAUX

Les compressions de personnel auxquelles notre section de Bordeaux a dû faire face en 1949 ne pouvaient que ralentir quelque peu son activité. Mais, malgré les difficultés causées par la suppression du poste de secrétaire et bien que cette section soit située au sein d'une sphère d'intérêts économiques tournés davantage vers l'Est et le Sud que vers la Suisse, elle n'en a pas moins participé l'année dernière, à la vie économique de la région.

Relevons en particulier le rôle actif qu'elle a joué, à l'occasion des Foires de Bordeaux et de Toulouse. Signalons surtout l'action qu'elle vient de commencer, en collaboration avec le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux et en liaison avec notre Direction générale, en faveur de l'écoulement en Suisse des vins de la région. Les exportations de ceux-ci vers notre pays, en 1950, ne représentent qu'un volume de 2.000 hectolitres, alors que, pour la même période, nous avons importé 50.000 hectolitres de vins de Bourgogne. Pour améliorer cette situation, une action de propagande pour les vins de Bordeaux est prévue, en particulier à Zürich à l'occasion de la fête des corporations. D'autre part, des négociants suisses participeront aux fêtes de mai à Bordeaux et notre section pourra rendre de précieux services.

C'est dire que celle-ci poursuit sa tâche avec confiance et son mérite est d'autant plus grand, le dévouement de son comité, comme de son président, M. Treyer, d'autant plus remarquable que les obstacles qu'elle doit surmonter sont importants.